

COMMUNE DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

Séance du Conseil Municipal du 25 février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le mardi 25 février, à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 19 février 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Christophe DAMOUR, Ajete DESLIS, Liliane DALONNEAU, Françoise RICHARD, Gilberte BAUMANN, Véronique VEAU, Marie-Eve GAPIN, Christophe MANCEAU, Olivia ETIENNE, David GUIOT, Stéphanie AK, David MILLARD, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMER, Patrick ETESSE, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 6

Jean-Michel BIZET a donné pouvoir à Christine BERENGUER, Loetitia DIFRAYA a donné pouvoir à David GUIOT, Jean-François TRAINSON a donné pouvoir à Stéphanie AK, Philippe BARROUX a donné pouvoir à Christophe DAMOUR, Floriane MARINA a donné pouvoir à Olivia ETIENNE, Damien COCHARD a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN.

Absents non représentés : 0

Votants : 27

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Christine BERENGUER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer

LISTE DES DELIBERATIONS	VOTE
Délibération n° 2025-01 : Rapport d'orientations budgétaires	PREND ACTE
Délibération n° 2025-02 : Autorisation de mandater les nouvelles dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025	ADOpte
Délibération n° 2025-03 : Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Prieuré en bibliothèque et salle culturelle	ADOpte
Délibération n° 2025-04 : Fixation de la redevance d'occupation pour la Maison Thomas	ADOpte
Délibération n° 2025-05 : Etat des indemnités des élus 2024	PREND ACTE
Délibération n° 2025-06 : Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du pôle emploi public du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre-et-Loire	ADOpte
Délibération n° 2025-07 : Créations d'emplois non permanents	ADOpte

Délibération n° 2025-08 : Approbation d'un avenant à la convention de financement avec la CAF pour la construction du RPE	<i>ADOpte</i>
Délibération n° 2025-09 : Bilan des cessions et acquisitions 2024	<i>PREND ACTE</i>
Délibération n° 2025-10 : Adhésion de la Commune de Saint-Pierre-des-Corps au groupement de commande de l'énergie	<i>ADOpte</i>
Délibération n° 2025-11 : Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et de l'assainissement (RQPS)	<i>PREND ACTE</i>
Délibération n° 2025-12 : Mise à disposition d'un outil de gestion de plan communal / intercommunal de sauvegarde au titre des biens partagés	<i>ADOpte</i>
Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (dont Déclarations d'Intention d'Aliéner)	<i>PREND ACTE</i>